

LA MEGAMADONE

UN TRAIL



UN RAID VTT



DE NUIT

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

RÈGLEMENT / DOSSIER D'ORGANISATION

ORGANISATEUR :



Vélo Sport Juncinois - Mairie de Juncy 71460 JUNCY

Président : Sébastien PONCET – Mondornon 71390 SAINT-PRIVE – 06 42 67 61 48 – poncet.s@ozone.net

OBJET : Raid VTT de la MeGaMadone

Le Vélo Sport Juncinois organise le samedi 10 novembre 2018 un Raid VTT **de nuit** à Saint-Gengoux-le-National avec comme destination le site de la Madone.

RAID VTT

! Départs groupés

CIRCUITS de 15 à 45 km

D+ de 450 à 1100 m

Raid VTT de nuit



RAID VTT DE LA MEGAMADONE

Départs **GROUPÉS** à 17h pour tous les circuits

Inscriptions à l'avance
sur vsjuncy.fr ou le sportif.com



Retrait des plaques de cadre à partir de 16h00

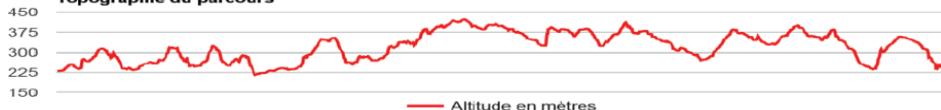
Récompenses à tous les participants

Passage sur la ligne d'arrivée au 15^{ème}, 30^{ème} et 45^{ème} km

Buvette, ravitaillements, animations ...

Informations sur la page facebook du Raid VTT de la MEGAMADONE et sur le site du VS Juncy

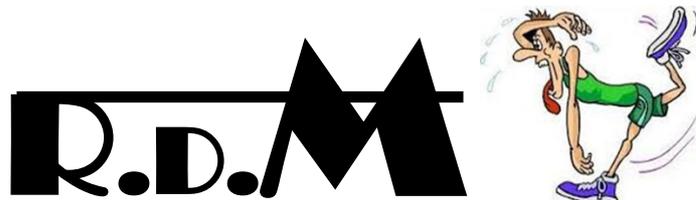
Topographie du parcours



— Altitude en mètres

Vélo Sport Juncinois - Mairie 71460 JUNCY Site internet : vsjuncy.free.fr

Association dont les statuts sont conformes aux dispositions prévues par le décret n° 2002-488 du 09/04/2002 relatif à l'agrément des groupements sportifs – Numéro d'agrément Jeunesse et Sport 71S82



SAMEDI 10 NOVEMBRE : RAID VTT DE LA MAGAMADONE

Le raid VTT est une randonnée VTT ouverte à tous, disputée essentiellement sur sentiers et chemins. Plusieurs distances seront au programme, et le site de la Madone sur la commune de Saint-Gengoux-le-National sera un point de passage de tous les circuits.

PARTICIPANTS

Cette randonnée est ouverte à tous

LIEU : Saint-Gengoux-le National

SITE D'ACCUEIL : Foyer Rural à Saint-Gengoux-le-National (Grande Rue)

Le site d'accueil permettra d'installer les inscriptions, de disposer l'arche avec le chronométrage, de recevoir les concurrents à l'abri et bénéficier de sanitaires à proximité, de mettre en place un ravitaillement destiné aux concurrents.

DÉPART / ARRIVÉE :

Départ et arrivée : Rue Nathalie Blanchet à Saint-Gengoux-le-National - voir plan

PARCOURS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le RAID VTT n'est pas une course, mais il fait l'objet comme une randonnée traditionnelle d'un dossier de déclaration en préfecture. Les communes concernées par les circuits seront interrogées pour recevoir l'autorisation de passage sur leurs territoires. De même, les sociétés de chasse de ces communes seront informées de la manifestation

Les carrefours ne sont pas gardés, mais l'organisateur mettra en place un dispositif signalétique pour indiquer les directions, informer les randonneurs des traversées de routes, de descentes techniques lorsque nécessaire.

Le raid VTT se déroulant de nuit, les concurrents devront obligatoirement être équipé d'un éclairage

En raison du départ du Trail à 18h, les boucles du parcours devront se faire dans l'ordre.

Par ailleurs, cette épreuve fera l'objet :

- d'un dossier de déclaration préfectoral
- d'une demande d' autorisation auprès des communes traversées (St Gengoux/Burnand/Savigny-sur-Grosne/Culles-les-Roches)
- d'une demande auprès du conseil départemental
- d'une demande auprès de l'Office National de Forêts
- de l'information des sociétés de chasse concernées (St Gengoux/Burnand/Culles-les-Roches)
- de l'information et/ou autorisations lorsque nécessaire des propriétaires traversés par le parcours (notamment les chemins de vignes)

Tableau des demandes

Communes	CD	ONF	Société de chasse	Préfecture
Saint-Gengoux-le-National	Saône-et-Loire	Saône-et-loire	Saint-Gengoux	Saône-et-Loire
Burnand			Burnand	
Culles-les-Roches			Culles-les-Roches	

SÉCURITÉ

Parcours non fermé à la circulation

Centre de secours des pompiers de Saint-Gengoux-le-National à 200 mètres

Secouristes bénévoles présents sur la ligne d'arrivée dans le cadre de l'organisation du trail

SIGNALISATION

Balissage du parcours au sol et fléchage rétroréfléchissant

Traversées de route signalées

Descentes techniques signalées

EPEUVE(S) ET HORAIRE(S)

Le raid est ouvert à tous, et proposera 3 boucles **différentes** de 15km pour une distance totale de 45km. Les participants auront la possibilité d'effectuer une, deux ou trois boucles :

- Boucle 1 : circuit de 15km pour les initiés (parcours du Trail) / D+ = 450m
- Boucle 2 : circuit facile et accessible à tous sans difficultés de 15km / D+ = 150m
- Boucle 3 : circuit de 15 km en dernière partie de raid pour les vététistes confirmés / D+ = 400m

INSCRIPTIONS :

Randonnée ouverte à tous les athlètes licenciés et non licenciés munis d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an ou d'une licence FFA – FFTRI – FSGT – UFOLEP – FCO – FPM (ou à défaut d'une décharge de l'organisateur).

✓ RAID VTT DE LA MAGAMADONE :

- Inscriptions en ligne sur : www.le-sportif.com jusqu'au mercredi 7 novembre 2018
- Inscriptions par courrier à adresser au plus tard le mercredi 7 novembre 2018 à :
PONCET Sébastien – Mondornon 71390 SAINT-PRIVE (règlement à l'ordre du Vélo Sport Joncinois)

Prix :

- ➔ 6€ jusqu'au mercredi 18/10/2017 pour les engagements en ligne
- ➔ majoration de 2€ pour les engagements sur place dans la limite des places disponibles

ORGANISATIONS

Départs groupés à 17h pour tous (durées estimée 4h pour 3 boucles)

Ravitaillement situé à Saint-Gengoux-le-National au passage des 3 boucles. L'organisateur se réserve le droit de ne pas laisser repartir un concurrent sur le troisième si celui-ci se présente trop tard au ravitaillement en fin de deuxième boucle

RETRAIT DES DOSSARDS ET PUCES

Le samedi 10 novembre 2018 sur place à partir de 16h (foyer rural à Saint-Gengoux-le-National)
Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.

ENVIRONNEMENT

Tracés des circuits en VTT

Gobelets recyclables au ravitaillement

Information des concurrents sur le respect des sites et les déchets

Mise à disposition de sacs dans une zone de collecte à la sortie du ravitaillement et sur le site de départ/arrivée

REMISE DES PRIX ET RÉCOMPENSES

Le Raid n'étant pas une course, il ne fera pas l'objet d'une remise de prix . En revanche, avec leurs inscriptions, **tous les participants se verront remettre des lots en lien avec le territoire.**

L'engagement comprendra :

- une plaque de cadre
- les ravitaillements
- un lot 'souvenir'

INSCRIPTIONS :

Randonnée ouverte à tous

RETRAIT DES PLAQUES DE CADRE

Le samedi 10 novembre 2018 à partir de 16h sur place
Aucune plaque ne sera envoyée par courrier.

ORGANISATIONS

Départ et arrivée GRANDE RUE à Saint-Gengoux-le-National
Ravitaillements sur le site de départ arrivée

ENVIRONNEMENT

Tracé du circuit en VTT

Gobelets recyclables aux ravitaillements

Information des participants sur le respect des sites et les déchets

Mise à disposition de sacs dans une zone de collecte à la sortie du ravitaillement au départ et à l'arrivée.

ASSURANCE

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Le Raid VTT n'est pas une course, il ne fera l'objet d'aucun classement

DROIT À L'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'événement.

RESPONSABILITÉ

En signant son bulletin d'inscription, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.



Renseignements sur le site du Vélo Sport Juncinois :

<http://www.vsjuncy.fr> ou 06 42 67 61 48



Eclairage
OBLIGATOIRE



VELO SPORT JONCYNOIS
RAID VTT DE LA MEGAMADONE
samedi 10.11.2018



BULLETIN D'INSCRIPTION

RAID VTT DE LA MEGAMADONE (15 à 45 km / D+ 450 à 1000m)

Départ et arrivée GRANDE RUE à Saint-Gengoux-le-National (71460) au local du foyer rural - Informations sur le site : www.vsjoncy.fr

Bulletin à retourner, accompagné des documents demandés et du chèque de règlement à l'ordre de « Vélo Sport Joncynois » avant le mercredi 7 novembre 2018 à :
PONCET Sébastien - VELO SPORT JONCYNOIS - Mondornon 71390 SAINT-PRIVE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE : M - F EMAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE: PORT :

JE M'INSCRIS AU RAID VTT DE LA MEGAMADONE ET JE JOINS UN CHÈQUE DE 6€
À L'ORDRE DU VÉLO SPORT JONCYNOIS (OU 8€ SI JE M'INSCRIT SUR PLACE)

LICENCIÉ

N° LICENCE : CLUB :

NON LICENCIÉ

En signant ce bulletin d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve sur le site www.vsjoncy.fr et en accepter toutes les clauses.